



## Procès-verbal de la séance du Conseil Général

### Séance du 29 juin 2020 selon convocation.

La séance débute à 20h00 sous la présidence de Mme Marie-Eve Gachet, vice-présidente.  
L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Assermentation des nouveaux membres.
3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Nominations statutaires.
5. Préavis n°2020-01 concernant l'adoption des comptes 2019.
6. Préavis n°2020-02 concernant l'aménagement de la place communale sur la parcelle 46
7. Préavis n°2020-03 concernant la création d'un réseau de chauffage à distance et remplacement des chaudières à gaz des bâtiments du collège et de l'administration communale par des échangeurs de chaleur.
8. Communications de la Municipalité.
9. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

### **1. Appel.**

Sont absents excusés :

Mmes Aerni Anne-Marie, David Isabelle, Gogniat Florence, Laurent-Zeller Véronique, Perey Anne-Lise. M.M. Aerni Alain, Crisinel Jérémie, David Gilles, Duc Mathieu, Duc Pierre-François, Gogniat Alain et Zeller Lionel.

Sont absents non-excuse :

M.M. Laurent Marc-Olivier et Mazenauer Laurent.

Le Conseil Général compte à ce jour 46 membres, 32 sont présents pour débiter cette séance.

### **2. Assermentation des nouveaux membres.**

Aucun nouveau membre n'est assermenté.

### **3. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.**

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019 est accepté à mains levées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

### **4. Nominations statutaires.**

Pour l'élection du Président, M. Jérémie Crisinel, absent ce soir, accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres propositions donc M. Jérémie Crisinel est élu tacitement et par applaudissements, Président.

Pour l'élection du vice-Président, Mme Marie-Eve Gachet cède sa place à Mme Luzia Jordan scrutatrice. Mme Marie-Eve Gachet accepte un nouveau mandat d'une année. Il n'y a pas d'autres



propositions, donc Mme Marie-Eve Gachet est élue tacitement et par applaudissements, vice-présidente.

Pour l'élection des scrutateurs, Mme Luzia Jordan et M. Lionel Zeller acceptent un nouveau mandat et sont élus par acclamations.

Pour l'élection des scrutateurs suppléants, Mmes Nathalie Jordan et Catherine Mermoud acceptent un nouveau mandat et sont élues par acclamations.

## **5. Préavis n° 2020-01 concernant l'adoption des comptes 2019.**

Chaque membre a reçu le préavis n°2020-01, le rapport de gestion, les comptes 2019 ainsi que le rapport de la commission de gestion avec la convocation. M. le Syndic parcourt page par page les comptes pour d'éventuelles questions et donne également beaucoup d'explications. Le résultat 2019 affiche un bénéfice de CHF 10'040.47 pour un total du compte de fonctionnement de CHF 1'345'862.-. Il donne aussi des explications concernant le compte 43 «les routes» et présente une analyse concernant les impôts des dernières années et démontre qu'il est très difficile de faire un budget précis.

Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont lues par M. Olivier Bourgeois et recommandent sur la base de leur examen ainsi que la révision par un organe officiel de révision, d'adopter les comptes 2019 tel que présentés. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les conclusions du rapport de la commission de gestion concernant le préavis n°2020-01 concernant les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

## **6. Préavis n°2020-02 concernant l'aménagement de la place communale sur la parcelle 46.**

Chaque membre a reçu le préavis n°2020-02, le rapport de la commission ad hoc ainsi que le rapport de la commission des finances. La municipalité souhaite entreprendre l'aménagement de la place communale sur la parcelle 46 pour un montant de CHF 120'000.-, financer par un emprunt au taux du jour et amorti sur 20 ans. M. Valéry Jordan donne quelques informations à l'aide d'un croquis afin de bien comprendre.

Les conclusions du rapport de la commission ad hoc sont lues par M. Marc David est propose d'accepter le préavis n°2020-02 tel que présenté.

Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Bertrand Ménard est recommandent également d'accepter le préavis n°2020-02 tel que présenté.

Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées, les conclusions du rapport de la commission des finances ainsi que les conclusions du rapport de la commission ad hoc concernant le préavis n° 2020-02 sont acceptées, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire.

## **7. Préavis n°2020-03 concernant la création d'un réseau de chauffage à distance et remplacement des chaudières à gaz des bâtiments du collège et de l'administration communale par des échangeurs de chaleur.**

Chaque membre a reçu le préavis n°2020-03, le rapport de la commission ad hoc ainsi que le rapport de la commission des finances avec la convocation.

M. Valéry Jordan fait un bref rappel de la partie technique d'un réseau de chauffage à distance.

La Municipalité demande un amendement à ce préavis concernant le financement à la suite de la décision de subvention du canton du 23 juin. En effet nous avons anticipé une subvention de



CHF 18'000.- et il s'avère qu'à ce jour, la promesse de subventionnement se monte seulement à CHF 8'500.- (manque CHF 9'500.-). Le canton motive cette décision par le fait que cela ne concerne qu'une installation, ceci malgré le remplacement de 2 chaudières. C'est pour cette raison que la Municipalité demande au conseil général d'autoriser la municipalité à entreprendre la création d'un réseau CAD pour chauffer les bâtiments du collège et de l'administration communale pour un montant de CHF 74'500.-, de les financer par un emprunt au taux du jour et d'amortir cet investissement sur 10 ans. La Municipalité va quand-même tenter une négociation avec le canton.

Les conclusions du rapport de la commission ad hoc sont lues par M. Marc David et recommandent d'adopter le préavis municipal n°2020-03 amendé lors de la séance.

Les conclusions du rapport de la commission des finances sont lues par M. Daniel Reymond et recommandent également d'accepter le préavis n°2020-03 amendé lors de la séance.

M. Gilbert Oulevey demande quel nom de rue aura le nouveau bâtiment étant donné que la grange démolie portait le numéro 1 de la route de l'église et que l'accès en voiture du nouveau bâtiment se fera par la route du Battoir. M. le Syndic dit que le nouveau bâtiment portera le nom de rte de l'Eglise 7 comme prévu lors de la répartition des numéros de rue de chaque parcelle. Il n'y a pas de questions, le vote est effectué à mains levées. Les membres du conseil acceptent l'amendement du rapport de la commission des finances puis approuvent les conclusions du rapport de la commission des finances amendés, à l'unanimité sans abstention ni avis contraire. Puis les membres du conseil acceptent l'amendement du rapport de la commission ad hoc puis approuvent les conclusions du rapport de la commission ad hoc amendés, à l'unanimité, sans abstention ni avis contraire. Le préavis amendé n°2020-03 est accepté à l'unanimité.

## **8. Communications de la Municipalité.**

M. Pietro Ricci nous informe que l'appartement de 3 pièces du collège se libère au 31 août 2020.

M. le Syndic nous informe que le traditionnel 1<sup>er</sup> Août avec la commune d'Oppens est annulé.

## **9. Propositions individuelles et divers.**

Mme Marie-France Weber demande quel est la politique d'occupation du sol concernant le parcage des voitures, elle trouve dommage qu'on n'exige pas des parkings sous-terrain lors des constructions, puis elle trouve dommage de ne pas faire un espace vert ou un aménagement plus réfléchi sur la place communale. M. Valéry Jordan dit que le nouveau bâtiment aura un parking sous-terrain de 13 places et que le bâtiment rénové de la route de l'Eglise 14 ne pouvait pas être excaver, c'est pour cette raison que le parking a été mis derrière afin de ne pas déranger.

M. le Syndic dit que concernant la place communale, un minimum va être fait pour l'instant afin de ne pas exploser le budget mais que c'est une situation intermédiaire qui peut évoluer plus tard.

Mme Sylvia Brocard demande quand le tilleul de la place sera remplacé car il a triste mine.

M. Pietro Ricci dit que c'est sur le point de se finaliser et qu'il y aura quelque chose de bien avec 2 Chênes rouvre. M. Bertrand Ménard demande pour quelle raison l'eau du robinet sent le chlore ? M. Pietro Ricci dit que c'est dû à l'entretien du réservoir d'eau et que ça dure 4-5 jours seulement. M. Yann Gachet propose la création d'un groupe « travaux pratiques de la commune » pour donner un coup de main à la municipalité. M. Pietro Ricci trouve que c'est une bonne idée et va s'occuper de l'organisation. M. Alexander Bell demande à quoi en est le projet de la scierie ? M. le Syndic dit que l'extension se fera au nord de la scierie, et qu'il faut attendre le projet final. Il remercie le conseil pour l'acceptation des préavis présentés et souhaite un bel été à chacun.

Mme la Vice-présidente nous rappelle que le prochain conseil aura lieu le 14 décembre 2020 au Parlement Vaudois à 20h et qu'il sera précédé d'une visite du parlement et du Château.

## *Conseil Général Rueyres*



Toutes les infos utiles vous seront envoyées en temps voulu. Elle remercie à son tour les commissions, les membres du conseil, le bureau ainsi que la municipalité pour le bon travail effectué et la bonne collaboration. Elle remercie également la commune de Bercher pour la mise à disposition gratuite de la salle.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h26.

La Vice- Présidente :

La Secrétaire :

Marie-Eve Gachet

Sarah David